



Communiqué de presse

Paris, le 2 mars 2020

Dix ans d'appel à projets aidants : Crédit Agricole Assurances poursuit son engagement

Avec plus de 11 millions d'aidants en France*, soutenir les personnes qui aident un proche en situation de perte d'autonomie, est plus que jamais un enjeu majeur de société dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle et de vieillissement de la population. Fidèle à l'engagement du groupe Crédit Agricole en faveur de l'inclusion, Crédit Agricole Assurances s'est engagé aux côtés des aidants dès 2010 en soutenant 161 associations ou organismes d'intérêt général, pour une dotation globale de plus de 2,5 millions d'euros.

Pour Caroline Nicaise, directrice de la RSE de Crédit Agricole Assurances, « *le vieillissement et la dépendance sont des sujets sociétaux au cœur de nos préoccupations d'assureur. Nous sommes donc naturellement engagés aux côtés des associations qui œuvrent chaque jour en faveur des aidants dans les territoires.* »

Ainsi et pour la dixième année consécutive, Crédit Agricole Assurances poursuit son engagement en faveur des proches aidants en lançant son appel à projets national du 2 mars au 9 avril 2020, destiné à soutenir financièrement des projets associatifs locaux répondant aux besoins des aidants.

Fort de son expérience, Crédit Agricole Assurances a souhaité approfondir la réflexion autour des problématiques rencontrées par les aidants, en concentrant son appel à projets sur des thématiques novatrices, en lien direct avec les attentes des aidants. Les dossiers proposés devront s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes :

- **Le partage d'expérience entre porteurs de projets** : les projets attendus mettront en avant l'expérience acquise en matière de soutien aux aidants et les meilleures pratiques qui pourront être partagées avec les autres porteurs de projets.
- **L'exploration de nouveaux besoins des aidants** : les projets attendus sont des actions qui permettent d'identifier de nouveaux besoins des aidants (actions de prévention, études, dispositifs de repérage,...).
- **L'approche interculturelle du soutien aux aidants** : les projets attendus sont des actions de médiation interculturelles favorisant le dialogue et la reconnaissance des aidants dans toute leur diversité.

En complément d'un soutien financier d'une durée d'un an pour une enveloppe globale de 150 000 euros, les associations lauréates bénéficieront de deux journées de formation sur des problématiques de communication, de recherche de financement et de partenariats.

Les associations pourront déposer leur dossier de candidature sur le site www.ca-assurances.com à partir du 2 mars et jusqu'au 9 Avril 2020.

*La France compte plus de 11 millions de personnes qui aident de manière bénévole (source BVA mai 2017), momentanément ou de façon permanente, adultes ou enfants en difficulté du fait d'une perte d'autonomie (maladie, accident, handicap, grand âge). Ils forment une communauté d'« aidants » pour qui cette responsabilité a souvent un impact fort sur leur santé, leur vie quotidienne ou leur activité professionnelle. Pour les soutenir, des actions de formation, d'information, de répit, de soutien psychologique et d'aide à la conciliation vie professionnelle et vie personnelle sont autant de solutions identifiées et plébiscitées.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 700 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2019 s'élève à 37,0 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr

